

*Le Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique au Chargé d'affaires a.i.,
de l'Ambassade du Canada à Washington*

DÉPARTEMENT D'ÉTAT

WASHINGTON, le 25 mai 1964

MONSIEUR LE CHARGÉ D'AFFAIRES,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre Note n° 249, en date du 25 mai 1964, relative aux nouvelles exigences au sein du réseau de défense aérien de l'Amérique du Nord et à la suppression de certains postes de radar.

Il me fait plaisir de vous faire connaître que le Gouvernement des États-Unis accepte les propositions contenues dans votre Note, et il est entendu que ladite Note et la présente réponse constitueront à ce sujet entre nos deux Gouvernements un Accord qui entrera en vigueur à la date de cette Note.

Veillez agréer, Monsieur le Chargé d'affaires, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

Pour le Secrétaire d'État
WILLIAM C. BURDETT

L'honorable H. Basil Robinson
Chargé d'affaires ad interim du Canada